

**Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**

**Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux**

**Section International Prospective Evaluation Société**

**Lundi 6 novembre 2023**

## **Evaluation des politiques agricoles dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne**

**Introduction** : présentation de la séance et regard sur la pratique de l'évaluation de politiques agricoles en France et au CGAAER

Jean-Luc Angot, président de la section International Prospective Evaluation Société

Barbara Bour-Desprez, membre de la section

La section IPES est référente pour l'évaluation au sein du CGAAER. Elle organise la sensibilisation des membres du CGAAER à l'évaluation et la formation à ses méthodes et se coordonne avec le Centre d'étude et de prospective (CEP) spécifique au ministère de l'agriculture qui sous-traite les évaluations de politiques et de dispositifs pour le compte du ministère, ainsi qu'avec France Agrimer, organisme de suivi des filières agricoles qui réalise et sous-traite des évaluations dans ce champ.

Le CGAAER réalise des évaluations ou participe au pilotage des études sous traitées par le CEP, notamment celles des programmes européens, ou aux évaluations conduites par FAM.

Parmi les sujets évalués, on peut relever la politique de développement agricole (conseil aux agriculteurs), le plan Semences et agriculture durable, la mise en œuvre de la nouvelle organisation sanitaire, le FEADER (avant sa régionalisation), le programme européen « Un fruit à l'école », l'activité de l'Observatoire français des prix et des marges.

L'accent est aujourd'hui mis sur la rigueur de la méthode dont il a été observé qu'elle participe autant à la sincérité des résultats, qu'à l'appropriation par les parties prenantes du diagnostic et des préconisations, à la faveur du comité d'évaluation systématiquement mis en place et réuni régulièrement au fil de la progression des évaluations dont les durées sont souvent d'une année.

Les collectivités ont développé leur pratique de l'évaluation à la faveur de la décentralisation, en particulier celle des programmes européens.

Les interventions inscrites au programme de cette séance, à la croisée des thématiques International et société de la section, vont éclairer la pratique de l'évaluation en matière agricole et rurale au Royaume Uni post brexit, en Italie à l'heure de la nouvelle PAC, et plus largement dans les pays de l'OCDE qui va pouvoir rendre compte du tout récent rapport sur l'évaluation des politiques agricoles dans les pays de l'OCDE.

## 1. **Monitoring, Evaluation and Learning – Perspectives from the UK on assessing the effectiveness of emerging agri-environnement policies.**

**Kieron Stanley** , Head of Science, Monitoring and Evaluation for Environmental Land Management Scheme, et **Justin Martin**, Department for Environment, Food and Rural Affairs, Royaume uni

Le Brexit a induit la mise à l'étude de stratégies nouvelles dans le cadre d'un changement de mode de pensée. Les politiques agricoles et rurales intéressent aujourd'hui de façon différenciée l'Angleterre, le Pays de Galle et l'Irlande du Nord. Leur conception et leur mise en place implique beaucoup de recherche et d'évaluation. Justin Martin, qui a travaillé à l'OCDE a aussi l'expérience des régimes d'évaluation de la PAC et de la transition d'une époque à l'autre.

Des questions se posent quant à la gouvernance multi-niveaux, ou la gestion de l'environnement en lien avec les politiques agricoles

## 2. **Renforcement des capacités d'évaluation dans les pays régionalisés : gouvernance et approches de l'évaluation du développement rural en Italie.**

**Roberto Cagliero et Alessandro Monteleone**, Conseil pour la recherche en agriculture et l'analyse en économie agricole (CREA) et Réseau Rural italien (RRN), Italie

Alessandro Monteleone assure avec Roberto Cagliero la coordination du réseau de suivi-évaluation qui a été développé en Italie au cours des 20 dernières années en introduisant une culture de l'évaluation.

L'un des premiers défis à venir est celui du partage d'idées sur les expériences de méthode et les outils. de mise en œuvre de l'évaluation, à l'approche de la période charnière de l'évaluation de la nouvelle PAC, en lien avec les nouvelles demandes de l'Union européenne. Au-delà des dispositifs nationaux, participent à ce réseau les régions, en particulier pour les plans de développement rural. Ils font appel à un tissu de bureaux d'études qui ont gagné en compétence. Le marché des évaluations représente en Italie 40 M d'euros. L'accent est mis cependant davantage sur la bonne utilisation des évaluations que sur la rigueur de la méthode employée.

Le second défi est celui de la PAC 2023, et notamment de l'articulation entre niveau national et niveau régional, ainsi que de la gouvernance adaptée. Il fait l'objet d'échanges avec les autres pays régionalisés. Ce sont surtout des programmes qui sont évalués à ce stade, mais les régions pourraient aller vers l'évaluation de projets. Un séminaire associant toutes les régions s'est tenu en septembre dernier pour examiner des thématiques qui leur sont communes.

## 3. **Rapport annuel de l'OCDE - Suivi et évaluation des politiques agricoles – Focus sur le Royaume uni et l'Italie**

**Martin von Lampe**, Senior Agricultural Policy Analyst, Head of Unit, Policy Monitoring and Evaluation Agriculture and Resource Policies Division, Trade and Agriculture Directorate

La méthode d'évaluation pratiquée à l'OCDE qui examine la situation de tous les pays en parallèle repose sur une base de donnée comparables entre pays et d'année en année. Les pays membres de l'OCDE sont positionnés les uns par rapport aux autres. Les diverses initiatives prises sont valorisées en les diffusant à l'ensemble des pays intéressés. La méthode est en première intention celle de l'interprétation des données